



Est-ce que la banque peut cloturer1 compte sans raisone?

Par mahshid, le 30/01/2015 à 07:32

BJ maitre je suis residente mais d origine Iranienne ,la banque lcl et credit du nord dans la quelle j etais cliente durant36ans ont cloturer mon compte sans aucune raisone ,etant proprietaire d1appartement a boulogne-billancourt je suis obligee de regler mes factures et recevoir mes loyers donc avoir1compte bancaire et depuis je ne sais vraiment quoi faire ,dans la banque credit du nord mon fils avait1compte aussi et des qu il a recu10100euros d australi ils ont cloturer nos2compte et a lcl mon conseille ne me reponndait pas et ne s occupe pas de moi a point que j ai perdu ma linge de telepphone car il refuse de me donner des renseignements concernant ma carte bancaire et il ne connaissait pas son travaille et quand je me suis plainte ils m ont dit puissque je suis en Iran il cloture le compte j ai plusieurs appartements en Iran et je suis obligee d y passer de temps en temps mais je ne reste jamais plus de5mois et je possede ma carte de securite sociale et ma carte de sejour mais ils ne mm ont pas ecoute et cloturaient le compte sans delais de2mois et ils ont garde mes fonds chez eux,veuillez me dire comment pourrais-je avoir1aide juridique car je n ai pas le moyen de payer1avocat s.v.p?bien cordialement.